

TRANSFORMATION DE LA BSITM EN BSETM

La transformation de la brigade en BSE va entraîner des modifications de gestion. Ainsi, le volume d'heures d'avance d'avance sera porté à 60 heures au maximum, contre 40 heures précédemment. De même on constate que nombre d'heure de nuit a déjà augmenté.

Le régime indemnitaire des agents en place avant la transformation sera maintenu jusqu'à fin juin 2025.

Des discussions avec le ministère des transports sur la sûreté sont sur le point d'aboutir et clarifieront les prérogatives des agents.

Si les effectifs de référence sont de 87 agents, la réalité après le départ des Paris-spé, est bien différente. Les effectifs réels sont d'environ 70 agents ce qui ne permettra pas d'effectuer correctement les missions LCF puisque les missions de supervision de la sûreté, la détaxe et la taxation restent prioritaires. Pendant les vacances de Février on constate déjà que les missions LCF sont quasi inexistantes.

Quand les Paris-spé étaient présents il y avait 2 voir 3 missions LCF par jour sur les créneaux 7h-15h ; 10h-18h ; 13h-21h.

De plus certains jours de février (des Week-end essentiellement) il n'y aura plus assez de monde pour la mission import 8h-16h (taxation et carnets ATA sur les arrivées Eurostar de Londres)

donc ce sont les collègues de taxation/supervision sûreté qui devront gérer les 2 missions!!

Cet état de fait est contraire à toutes les promesses de la DG sur le fonctionnement de la nouvelle brigade.

Pour toute l'île de France, sur les 28 demandes pour combler les vacances d'emplois Surv seulement 18 arrivées sont prévues. Cela ne laisse rien augurer de bon pour l'avenir.

D'ores et déjà des collègues s'interrogent sur l'opportunité de rester dans cette brigade et l'attractivité de celle-ci pose déjà question.

POINT JO PAS D'ANNONCES FRACASSANTES !

Comme on pouvait s'y attendre et suite à l'annulation du GT prévu à la DG le 1er février il n'y a rien de bien concret à se mettre sous la dent. Le sujet de la prime JO n'est pas traité dans cette instance mais le DI nous a dit clairement que la prime JO concernera exclusivement la branche surveillance sur laquelle pèsera des contraintes, notamment en matière de congés.

De plus, si des solutions de garde en crèche ou des colonies de vacances seront proposés il n'y a rien de concret pour les enfants qui sont en maternelle, primaire. Nécessité d'informer les



collectivités du statut prioritaire des agents des douanes dans le cadre des JO. Rappel : l'annonce de la mutuelle des douanes qui prendra en charge à hauteur de 50 % les frais de garde pour les enfants des douaniers franciliens mobilisés pour les JO.

Le DI à d'ailleurs demandé aux correspondants sociaux d'établir une liste de tous les dispositifs existants en matière de garde et de financement. Pour l'instant 27 demandes en matière de crèches et colonies ont été déposées.

Des plateaux repas seront envoyés pour les agents sur les points de contrôles.

Manifestement, un bureau déporté dans le village olympique sera mis en œuvre (2 à 3 jours de présence autour de la fin des JO et des paralympiques). Ce bureau devrait-être armé par des collègues (6 agents) de Paris-Est formés à la détaxe. Un deuxième point déporté pourrait être envisagé auprès de Saint-Quentin mais ce n'est pas tranché.

Concernant les habilitations trois types sont prévues :

- ⇒ pour rentrer dans les enceintes sportives (nous concernera peu ou pas)
- ⇒ pour travailler à proximité des enceintes
- ⇒ pour traverser les zones délimitées.

Sujet d'inquiétude porté par la CGT : En matière d'effectifs, la situation est préoccupante juste avant les JO puisqu'en op/co il manque une quinzaine d'agents sur Paris et seul 4 contrôleurs arrivent.

De même en SU une quinzaine d'agents manque et seul 4 contrôleurs seront affectés. Au niveau des mutations seulement trois arrivées.

IMMOBILIER

Bureau de Marne la Vallée

Le bureau de Marne la vallée a été transféré au sein de la direction régionale à Torcy, dans un aile du bâtiment les 23 et 24 janvier. L'objectif affiché est de densifier le domanial.

19 emplacements de véhicules ont été loués à proximité immédiate de la direction régionale.

Brigade de surveillance intérieure de Paris Nord

Ce projet immobilier vise à d'augmenter les surfaces occupées, créer une deuxième porte

communicante et ainsi améliorer le quotidien des agents avec des espaces nouveaux.

Ce dossier, du fait du nombre important des acteurs concernés, s'est révélé extrêmement complexe a mettre en œuvre.

Après de nombreuses péripéties qui ont révélé un manque de communication du PLI vers les services concernés de nouveaux plans ont été réalisés entraînant un retard dans la mise en œuvre.

La CGT réaffirme que les concertations entre tous les acteurs des projets immobilier ne sont pas une perte de temps mais sont au contraire nécessaires pour lever les incompréhensions afin d'arriver à un projet réellement partagé.

La CGT demande également qu'un calendrier prévisionnel soit communiqué au service concerné.

Le déploiement des bornes électriques est effectif dans les unités suivantes :

Direction interrégionale d'Île-de-France (DI IDF) ; Annexe de la DI IDF (Boissy) ; Service technique automobile (STA) ; Direction régionale de Paris-Ouest ; Direction régionale de Paris-Est ; Bureau et brigade d'Aulnay-sous-Bois ; Brigade de Marne-la-Vallée ; Brigade des Ulis ; Bureau de Corbeil ; Gennevilliers

BSI Combs la Ville

La brigade fait l'objet de travaux de réaménagement depuis le 9 janvier 2023. Un local social de 40m2 est dorénavant disponible.

Ces aménagements étaient attendus malheureusement pendant la réalisation de ceux-ci une cimenterie s'est installée à proximité, de nombreux résidus sont présents sur les pare-brises des véhicules présents sur le parking à proximité immédiate de la brigade.

La CGT a donc renouvelé sa demande d'une expertise de l'air, dans les meilleurs délais, afin de savoir si des mesures de protection pour les agents doivent être envisagées.

Il est à noter que cette cimenterie ne disposerait pas de toutes les autorisations nécessaires à son implantation. En tout cas elle est là et il nous paraît plus opportun de faire des vérifications de l'air ambiant plutôt que de lancer dans une longue bataille procédurale.

CODT

Le chantier a bien avancé, malgré un démarrage tardif. Les travaux d'aménagement du CODT ont été achevés le 21 décembre 2023 tandis que ceux de la CRPC l'ont été début janvier 2024.

Dans le cadre de cette opération, la dotation de matériels plus adaptés aux missions (tables électriques, grand écran de contrôle, espace de repos, casiers individuels) ainsi que des travaux de cloisonnement, peintures, ventilations entre autres.

Brigade de Surveillance du Ministère

Les travaux entamés concernent trois zones : bâtiment de l'octroi (H2), bâtiment existant (pile 7) et vestiaires localisés en sous-sol.

Concernant la future salle d'armes une étude de la structure qui doit supporter les coffres est en cours. Les travaux de l'octroi ont été livrés en décembre 2023, la réception des coffres d'armes sur-mesure (prévue le 30 janvier 2024) permettra aux collègues en charge de la sûreté de Bercy d'occuper ces nouveaux locaux dès février et ainsi libérer les espaces situés en pile 7 afin qu'ils soient à leur tour rénovés.

Des projets sont par ailleurs à l'étude

Il s'agit à Paris-Ouest de l'intégration de la BSI Val de Seine dans les locaux de la DR de Paris Ouest (domanial). Compte tenu de l'ampleur du projet il sera piloté par les services du bureau immobilier et maîtrise d'ouvrage de Bercy.

Concernant l'Héliport d'Issy les Mouligneaux la relocalisation de l'aubette se fera à une quarantaine de mètres de celle existante.

Toujours à l'état de projet le bureau et la brigade de Rungis qui serait relocalisée sur le marché international de Rungis (MIN).

Si il y a accord pour les locaux du bureau des négociations continuent pour la brigade.

Enfin dernier projet d'ampleur, la brigade et le bureau d'Aulnay sous Bois un échange de gré à gré de parcelles avec, in fine, la construction d'un nouveau bâtiment est envisagé.

Dans ce dossier aussi de nombreux intervenants (direction immobilière de l'état, service local des domaines, société exploitante de Garonor) avec lesquels doit travailler le PLI font que le projet n'est pas près d'aboutir...

QUESTIONS DIVERSES

La CGT a abordé le sujet des moniteurs de tir et de tpci. Concernant le périple meurtrier il ne permettra pas aux collègues de bénéficier de l'indemnité liée à la formation occasionnelle.

Pour les formations baton et HK il semble que cela ne sera pas non plus reconnu comme formation occasionnelle mais le DI doit se le faire confirmer par la DG. Tout cela ne va pas dans le sens de ce que les moniteurs avaient compris et va créer un vif ressenti dans la corporation.

NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS !